

## 1. Objectifs

### 1.1 Définition

**Analyse d'accident** : analyse d'un événement survenu dans le cadre des activités du SDIS menée au moyen d'un processus structuré qui permet d'obtenir des résultats méritant d'être mis en évidence.

Il y a lieu de distinguer l'analyse accident de l'analyse opérationnelle qui est une enquête de dysfonctionnement interne par rapport aux bonnes pratiques professionnelles basée sur une évaluation de la pertinence de la mise en œuvre des doctrines, des matériels et des formations départementales en observant leur application concrète et consciencieuse sur le terrain.

L'ensemble de ces 2 analyses est appelé le processus de retour d'expérience (RETEX).

RETEX = Analyse d'accident + analyse opérationnelle

### 1.2 Objet de l'analyse d'accident

La pratique de l'analyse des processus a pour seule finalité l'amélioration de la sécurité des personnels *et des conditions de prise en charge des situations opérationnelles dans l'intérêt des victimes*

Les éléments recueillis doivent être sincères, objectifs et exhaustifs.

Tous les éléments, tant négatifs que positifs, ayant contribué à l'apparition de l'évènement doivent être relevés.

L'analyse opérationnelle étudie spécifiquement les conditions d'exécution de la mission afin d'assurer la meilleure efficacité possible (prise en charge des victimes, délai d'intervention, limitation des conséquences du sinistre,...).

La conjugaison de ces deux analyses repose ainsi sur l'étude d'un contexte de travail complexe qui peut mettre en péril les agents.

## 2. Analyse d'accident du niveau départemental

### 2.1 Organisation

Les analyses d'accidents du niveau local sont conduites, sur ordre et sous le couvert du DDSIS (ou son représentant désigné).

Elles n'ont pas vocation à identifier les responsabilités, individuelles ou collectives, relatives à d'éventuels manquements ou faits remarquables. Ce domaine propre relève de l'autorité hiérarchique exercée au sein de chaque SDIS et est consécutif à l'analyse opérationnelle.

De même, la peur des conséquences judiciaires des décisions et des actions est souvent un frein à la pratique de l'analyse d'accident, alors que les deux démarches sont complémentaires : démarche de progrès pour l'analyse, recherche de causalité pour l'enquête judiciaire.

Les agents chargés de ces analyses doivent pouvoir agir en toute indépendance afin de produire un travail utile à l'ensemble du SDIS. Pour cela, il convient d'identifier clairement ces agents et de les sensibiliser et les former à la conduite de ces analyses.

Chaque niveau de responsabilité est appelé à s'engager dans la démarche de progrès en assurant des facilités techniques et hiérarchiques aux agents en charge des analyses. L'analyse des processus est avant tout une volonté managériale.

## 2.2. Les acteurs de l'analyse des processus

Les membres du groupe qui mène l'analyse conduisant au retour d'expérience sont désignés par le DDSIS ou son représentant pour favoriser la compréhension factuelle d'une situation particulière.

L'analyse est réalisée sous la conduite d'un pilote désigné et identifié. Les faits sont établis par les intervenants.

## 3. Rédaction et diffusion des comptes-rendus et rapports

Au terme de l'analyse, un rapport est rédigé par le pilote sur la base d'un guide de procédure adapté à chaque SDIS à partir d'une proposition commune. Les travaux seront présentés en comité de direction et en CHSCT et/ou toute autre instance rendue nécessaire par l'organisation départementale qui proposeront, arrêteront et mettront en œuvre le plan d'actions.

Les analyses d'accident sont diffusées au sein du R3SGC, après accord du Directeur concerné, dans un but d'échange et d'amélioration.

L'analyse fait ensuite l'objet d'une fiche de synthèse anonymée et provenant du R3SGC qui a vocation à reprendre les éléments contextuels et les préconisations proposées en vue d'une diffusion nationale sur le Portail National des Ressources et des Savoirs (*P.N.R.S.*) de l'ENSOSP. L'objectif de l'hébergement de la fiche de synthèse est de porter à la connaissance de tous les acteurs de la sécurité civile l'évènement déroulé et les pistes d'amélioration en termes de sécurité qui pourraient en découler. Cette diffusion est soumise à validation du DDSIS d'où émane l'analyse.